

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1979 B 02685  
Numéro SIREN : 315 429 837  
Nom ou dénomination : AMUNDI IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 08/06/2021 sous le numéro de dépôt 72067

**EXTRAIT DU PROJET DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 6 MAI 2021, REDIGE A TITRE PRELIMINAIRE, SOUS RESERVE DE SON APPROBATION PAR LE  
PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION**

*AVERTISSEMENT*

*Le Conseil s'est réuni dans les conditions autorisées par l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid 19. Au Titre III – l'article 8 permet de prendre les décisions en Conseil d'Administration par des moyens de visioconférence ou de télécommunication, y compris pour le conseil d'arrêté des comptes et ce, sans clause de statuts ou de règlement intérieur. Ces moyens permettent au moins la voix des participants et satisfont à des caractéristiques techniques, permettant la retransmission continue et simultanée des délibérations.*

[.....]

Mettant en application les termes de l'ordonnance précitée, et conformément à l'article 17 des statuts et au règlement intérieur de la Société, la séance est ouverte par moyens de conférence téléphonique à 8h30 sous la présidence de Monsieur Dominique CARREL-BILLIARD, qui constate que les Administrateurs présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction, et que le Conseil peut valablement délibérer.

Puis le Président ouvre la séance et appelle le Conseil à délibérer sur la question figurant à l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un second Directeur Général Délégué

**Nomination d'un second Directeur Général délégué**

Dans le cadre d'une réorganisation de la Société, et sur proposition du Directeur Général, Monsieur Marc BERTRAND, le Conseil décide de nommer un second Directeur Général Délégué : Monsieur Hervé LECLERCQ.

Monsieur Hervé LECLERCQ, en sa qualité de Directeur Général Délégué, aura tout pouvoir pour représenter la Société à l'égard des tiers.

Il est rappelé que, en cas de cessation des fonctions du Directeur Général, les Directeurs Généraux Délégués conserveront leurs fonctions et attributions jusqu'à la nomination d'un nouveau Directeur Général.

Les responsabilités entre les deux Directeurs Généraux Délégués, Messieurs Julien GENIS et Hervé LECLERCQ, seront réparties de la manière suivante :

- Monsieur Julien GENIS sera en charge des fonctions Secrétariat Général, Services Clients/Gestion des Associés, Information porteurs et Qualité, Middle Office et contrôle financier des produits, Projets.
- Monsieur Hervé LECLERCQ sera en charge des fonctions risques & contrôles permanents, conformité/contrôle interne et juridique.

[.....]

Certifié conforme  
Marc Bertrand  
Directeur Général

